ASSOCIATION TOIT à MOI - RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'ACCOMPAGNEMENT des personnes accueillies en 2016

1 - Quelques chiffres et repères pour mieux connaître les personnes logées et accompagnées

2 - FOCUS sur les nouvelles personnes accueillies en 2016

3 - Les « mouvements » des personnes accompagnées par antennes

4 - L'accompagnement 2016 autour de quelques mots clés

- La nouvelle offre d'accompagnement
- De nouveaux outils
- L'accompagnement individuel
    - Dans les logements
    - L'emploi et la formation
    - La santé et le bien-être
    - L'administratif, l'accès aux droits, la Justice
- De nouvelles actions collectives à Nantes et à la Ferté sous Jouarre

5 – Les équipes bénévoles et salariées par antennes

6 – Les partenaires

7 – Analyse globale et perspectives 2017

****

*Au cours de l'année 2016, l'association Toit à Moi a logé et accompagné **30 personnes** (dont 10 enfants) sur l'ensemble de ses antennes **dont 8 accueillies en 2016.***

- ***Nantes*** *15 adultes dont 4 nouveaux accueillis en 2016*
- ***La Ferté S/Jouarre*** *4 adultes dont 3 nouveaux accueillis en 2016*
- ***Toulouse*** *1 adulte accueillie en 2016*

Nous avons également accompagné une personne qui n'est plus logée par nos soins depuis trois ans. Nous évoquerons plus loin ce type de soutien mais ne comptabilisons pas cette personne dans nos statistiques.

1 - Quelques chiffres et repères pour mieux connaître les personnes logées et accompagnées

❖ *AGE ET GENRE*

20 adultes *11 femmes et 9 hommes*

10 adultes de moins de 40 ans	5 ⮜ de 20 à 30 ans 5 ⮜ de 30 à 40 ans
10 adultes de plus de 40 ans	6 ⮜ de 40 à 50 ans 4 ⮜ de 50 à 60 ans
10 enfants	8 ⮜ de 0 à 10 ans
	2 ⮜ de10 à 20 ans

❖ *SITUATION FAMILIALE*

Parmi les 20 adultes accompagnés,
16 vivent seuls dans leur appartement
4 vivent en couple

❖ *ORIGINE GEOGRAPHIQUE*

60% des adultes accompagnés sont nés en France

Europe :	12 personnes
Afrique Sub-Saharienne :	4 personnes
Maghreb :	1 personne
Asie :	1 personne

❖ *NIVEAU DE REVENUS, EMPLOI*

Parmi les 20 adultes accueillis,
2 personnes ont vécu une partie de l'année sans aucun revenus (moins de 25 ans)
9 personnes ont vécu exclusivement avec le RSA
6 personnes ont travaillé régulièrement tout au long de l'année (2 CDI, 4 CDD)
3 personnes ont entamé une formation diplômante rémunérée

❖ *SANTE*

Parmi les 20 adultes accueillis,

- 10 adultes souffrent ou ont souffert de pathologies chroniques ou invalidantes dont 5 sont touchés par le VIH/Sida.
- 8 adultes ont ou ont connu un problème majeur lié à la consommation d'alcool
- 10 adultes ont ou ont connu des troubles psychiques dont 3 relèvent d'une prise en charge psychiatrique
- 1 enfant accueilli fait et a fait l'objet d'une prise en charge médicale au domicile tout au long de l'année

❖ *ENFANTS et PARENTALITE*

Parmi les 20 adultes accueillis,

- 4 adultes vivent ou ont vécu éloignés d'un ou de plusieurs de leurs enfants restés dans leur pays d'origine (ce qui correspond à 7 enfants éloignés de leurs parents)
- 2 adultes vivent ou ont vécu un éloignement dû à un placement par l'Aide Sociale à l'Enfance
- 1 adulte n'est plus en lien avec son enfant de moins de 10 ans
- 1 adulte accueille ses deux enfants en garde alternée

❖ *ISOLEMENT*

Parmi les 20 adultes accueillis,

- 11 déclarent souffrir ou avoir souffert d'isolement lié à leur rupture familiale et/ou leur difficulté à créer des liens.
- 9 ont quelques repères amicaux, familiaux ou affectifs mais peu stables ou durables.

2 - FOCUS sur les huit nouvelles personnes accueillies en 2016

Nous avons accueilli

5 hommes dont un père avec deux enfants en garde alternée

3 femmes dont une mère avec un enfant de moins de 6 mois

Quelques points de repères psycho-sociaux à l'entrée des nouveaux accueillis à :

➢ Hébergement

1 personnes étaient hébergées par des particuliers de façon précaire,
2 vivaient en foyers d'urgence

1 vivait dans une structure d'accueil de moyen séjour

2 vivaient dans la rue/cage d'escalier

➢ Revenus/Emploi

1 personne avait des revenus salariés (intérim)
2 personnes vivaient sans aucun revenu

5 personnes étaient allocataires du RSA

➢ Justice 1 personne avait un suivi SPIP

➢ Isolement 6 personnes ont déclaré être en très grande rupture sociale

➢ Santé 4 personnes ont déclaré avoir des troubles psychiques à leur entrée
4 personnes ont déclaré souffrir de troubles addictifs
5 personnes ont déclaré être affectées par des pathologies chroniques et/ou invalidantes

➢ Violences sur les 8 accueillis, 5 personnes ont déclaré avoir été victimes de violences physiques et psychologiques au cours de leur enfance.

2 personnes déclarent avoir subi des violences sexuelles qui n'ont pas fait l'objet de plainte.

2 personnes accompagnées déclarent avoir été auteur-e-s de violence au cours de leur vie

3 - Les « mouvements » des personnes accompagnées par antennes

NANTES

Nous avons accueilli quatre nouvelles personnes

- M., père de deux enfants (accueil un week-end sur deux), orienté par un service social
- M., homme seul vivant dans la rue depuis plus d'un an, orienté par un mécène de TOIT A MOI
- S., homme seul vivant dans une cage d'escalier depuis plusieurs mois, orienté par la responsable de son agence d'intérim
- R., maman d'un enfant de 4 mois, hébergée par le 115, orientée par le CHU de Nantes

Quatre personnes ont quitté leurs logements

- A., accompagnée depuis plus de deux ans et qui était en rupture d'accompagnement (troubles psychiatriques non stabilisés) a été relogée par une association spécialisée à Nantes.
- O., est partie de son plein gré pour suivre son compagnon vers la Guadeloupe
- S., a été hospitalisée suite à un état d'incurie généralisé lié à son addiction à l'alcool et à son état dépressif. Nous n'avons pas renouvelé l'accueil en logement de S., et l'avons orientée vers des structures thérapeutiques, ce à quoi elle n'a pas adhéré. Elle est actuellement hébergée par une amie et nous continuons, à sa demande, à l'accompagner.
- R., maman d'un enfant de 4 mois a choisi de rompre son contrat au bout de 4 mois pour finalement aller rendre visite à sa famille en Afrique.

LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons accueilli trois nouvelles personnes

- P., jeune femme hébergée à l'hôtel par le CCAS, sans ressource et sans emploi.
- J., jeune homme hébergé par une structure sociale locale, à la recherche d'un emploi
- G., homme hébergé de façon très précaire, orienté par une association locale

Une personne a quitté le logement

- P., a finalement préféré quitter le logement qu'elle occupait car elle avait des difficultés à s'intégrer dans la commune de la Ferté, jugée trop insécurisante.

TOULOUSE

Nous avons accueilli une nouvelle et première personne

- K., jeune femme de 21 ans, hébergée de façon très précaire et orientée par la mission locale

4 - L'ACCOMPAGNEMENT 2016 AUTOUR DE QUELQUES MOTS CLES

➢ UNE NOUVELLE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT en 2016

Au cours de l'année 2016, les équipes de TOIT A MOI ont mis en forme et en pratique une nouvelle proposition d'accompagnement, plus ajustée au projet associatif, plus proche des principes fondamentaux de l'association, dont l'un des axes majeurs est d'accompagner la personne vers une nouvelle vie, plus digne, plus sécurisante, correspondant aux réelles aspirations de la personne.

Ce processus s'appuie sur trois phases fondamentales :

1/ Se reconstruire : L'expression des personnes accompagnées passe avant tout par une écoute attentive de leurs difficultés, de leur souffrance, du récit de leur vie. C'est à ce stade que Toit A Moi travaille sur l'intégration de la personne, sur l'adhésion au projet collectif : à travers des entretiens individuels du lien avec un ou des bénévoles. C'est au cours de cette période de 9 mois renouvelable que se posent les bases du changement.

2/ Se remettre en mouvement : Toit a Moi accompagne la personne en s'ajustant aux priorités définies par la personne elle-même, mobilise les ressources internes et externes pour y répondre le mieux possible et travaille en permanence sur des actions « sur mesure » . C'est au cours de cette étape d'un an renouvelable que la personne construit son projet de vie et/ou d'insertion professionnelle, et ce étape par étape.

3/ Changer de vie : Toit A Moi renforce l'ancrage de l'autonomie dans le quotidien et propose à la personne de travailler sur des actions qui vont lui permettre de pérenniser ses liens externes (détachement progressif du soutien Toit A Moi) et asseoir sa propre sécurité économique. Cette troisième phase d'un an renouvelable permet à la personne de mettre en place très concrètement son projet de vie et de réinsertion et d'accéder progressivement au changement de vie souhaité par la personne.

Ce nouveau processus d'accompagnement s'appuie sur les bases d'accompagnement des dernières années en apportant davantage de structuration. Comme auparavant, il donne à la personne le temps nécessaire à sa reconstruction et à l'élaboration d'un projet de vie et/ou d'insertion durable.
Il s'ajuste toujours aux besoins exprimés par la personne, tente le plus possible de promouvoir le développement du pouvoir d'agir de chacune des personnes accueillies, respecte les rythmes et le projet de vie de la personne.

Ces trois phases d'accompagnement sont bien expliquées aux personnes accompagnées et leur permettent d'avoir une vision globale de leur processus de changement, des étapes pour y parvenir et des repères dans le temps.

Des outils personnalisés ont été créés afin d'étayer chaque phase de cet accompagnement :

Un Livret d'Accompagnement Personnalisé, comprenant :
- un bilan approfondi réalisé avec la personne tous les 6 mois afin de mettre à jour les besoins de soutien, d'évaluer les différents domaines où la personne est devenue pleinement autonome.

- des fiches mensuelles d'auto-évaluation, où chaque personne peut ainsi observer ses freins et ses points d'appui, avec l'aide de son chargé d'accompagnement
- des contrats d'objectifs qui peuvent contractualiser des périodes plus tendues et difficiles
- des programmes d'actions prioritaires trimestriels

Un contrat d'accompagnement précisant les engagements de la personne et ceux de l'association.

Un livret d'accueil remis à chaque personne à son arrivée à TOIT A MOI. Ce livret d'accueil sera finalisé en 2017 et adapté selon chaque antenne de Toit A Moi.

➢ ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Dans chacune de nos antennes, nos missions de soutien s'articulent autour de l'individuel et du collectif. Chaque personne a besoin d'être écoutée avec la plus grande attention et bienveillance. Nous consacrons 50 % de nos temps d'accompagnement à des entretiens individuels. Les actions personnalisées et collectives sont vouées à réapprendre à la personne à se sentir exister parmi le groupe, des environnements particuliers, la société dans son ensemble.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

➢ AUTOUR DU LOGEMENT

- **L'installation**

  En 2016, TOIT A MOI a choisi d'améliorer le confort des appartements en investissant dans l'achat d'appareils électro-ménager neufs : réfrigérateurs, machine à laver-séchante, fours, plaques de cuisson plus performantes et dans du mobilier qui correspond davantage aux attentes des personnes accueillies : canapé convertible neuf, meubles contemporains etc.

  Nous continuons à accompagner chaque personne dans son installation avec si possible un petit « raffraîchissement » entre chaque occupant (peinture/lessivage général etc) et quelques travaux d'aménagement nécessaires. Les bénévoles et services civiques ont largement contribué cette année à ce que chaque logement soit accueillant et propice à amorcer une nouvelle vie pour chaque personne accueillie.

- **L'intégration**

  L'année 2016 a été ponctuée par les crémaillères des 8 nouveaux arrivants. Ce petit rituel est important pour la personne afin de l'aider à tourner la page sur des mois voire des années de galère.

- **Le processus d'appropriation du logement**

  En 2016 comme pour les années précédentes, nous savons combien l'accompagnement au logement peut être lent et laborieux. Comment aider la personne à ce qu'elle occupe au mieux son nouvel espace de vie ? comment l'aider à reprendre de nouvelles habitudes : dormir dans un lit, faire la vaisselle, gérer les stocks de nourriture dans le réfrigérateur, « gérer » le voisinage, … et surtout comment réapprendre à vivre seul ! Car c'est sur ce dernier point, cet accompagnement à l'autonomie que nous devons chercher à nous améliorer sans cesse. Bénévoles et salariés, nous mobilisons pour « faire avec » la personne pendant quelques mois pour ensuite l'encourager à « faire seule ». Mais cela doit passer parfois par de longues périodes de ré-apprentissage : comprendre que la rue ou le mode de survie est derrière soi, devoir faire face à des responsabilités ressenties comme pesantes : payer le loyer, gérer ses factures d'électricité etc.

Enfin, se reconnaître « digne occupant » de son propre logement fait aussi partie de ce processus d'appropriation, en retrouver petit à petit l'estime de soi.

- ## Les visites à domicile

Afin de pallier au sentiment de solitude qui est général à l'ensemble des personnes accompagnées, salariés et bénévoles se relayent pour effectuer des visites à domicile. Le manque de bénévole sur chaque antenne ne nous permet pas d'assurer autant de visites que nous le souhaiterions, notamment le week-end, deux jours où les personnes accompagnées ressentent profondément leur isolement (alccoolisations massives, replis sur soi importants). Un des objectifs pour 2017 sera de proposer des actions personnalisées au cours du week-end.

- ## L'autonomisation

Cette année, nous constatons que globalement, avec notre soutien, les personnes accompagnées parviennent à vivre dignement et avec plaisir dans leur nouvel espace de vie. Les consommations d'énergie restent difficiles à gérer au quotidien ainsi que les relations avec le voisinage où parfois, il faut ré-apprendre à s'affirmer sans agressivité.

Pour quatre personnes accompagnées en 2016, ce travail lié à l'autonomisation nous a confronté cependant à nos propres limites. Deux personnes ont notamment fortement dégradé leur appartement et ne se sont pas du tout approprié leur lieu de vie. Pour ces deux personnes, la consommation massive d'alcool lié à des troubles psychiques non stabilisés les ont amenées à ne plus se situer dans l'espace, dans le temps et plus globalement dans le réel. Ces accompagnements nous confrontent souvent à la pénurie de solutions concernant les personnes souffrant de troubles psychiques. L'hôpital n'a pas un rôle social, mais Toit A Moi n'a pas non plus la vocation de travailler cette dimension thérapeutique. Pourtant, force est de constate que nous sommes amenés à le faire et nous devrons continuer à le faire si notre système de prise en charge des plus fragiles n'adapte pas des relais innovants aux soins psychiatriques. Toit A Moi sera de plus en plus amené à créer, inventer, innover pour ne pas laisser la personne à l'abandon et dans sa souffrance.

- ## Les orientations en 2016

Vers une structure spécialisée

Nous avons réorienté une femme accompagnée vers une association spécialisée car son état psychique, sa fragilité en présence de ses enfants au domicile demandaient un accueil dans une structure où elle se sente en sécurité mais aussi plus autonome. Cette réorientation a été l'aboutissement de longs mois de « transition » difficile à vivre pour la personne mais aussi pour toute l'équipe de Toit A Moi qui était très impliquée pour auprès d'elle.

Une hospitalisation pour un nouveau départ

Suite à une mise en danger que nous avons décrit plus haut, relative à une consommation massive d'alcool et un état dépressif majeur, nous avons fait hospitaliser une femme qui a trouvé par elle-même ensuite une solution d'hébergement qui lui évite l'isolement. Nous avons continué et nous continuons à rester en lien avec elle.

Vers un logement de droit commun

Tout au long de l'année, à la demande des personnes accompagnées, nous contactons différents bailleurs sociaux afin de présenter leurs demandes d'accès à un logement de droit commun. M. a ainsi pu obtenir un trois pièces, dans le quartier de Nantes qu'il souhaitait, après un peu plus de deux passés

à Toit A Moi. Nous continuerons à soutenir M. s'il le souhaite, tout en l'orientant vers les structures sociales de son secteur afin qu'il de renforcer son autonomisation et son ancrage dans son nouvel environnement.

➢ L'EMPLOI ET LA FORMATION

Pour les personnes qui sont prêtes à accéder à une formation ou à un emploi, Toit A Moi innove, cherche et se mobilise chaque jour pour faciliter l'accès à l'emploi et à la formation.
Faciliter les démarches, permettre une information complète sur les droits et surtout apporter chaque semaine des conseils personnalisés tout au long d'un parcours qui peut durer des mois, voilà ce que nous cherchons à pérenniser dans notre accompagnement à l'emploi.
En 2016, nous avons, comme par les années précédentes, accompagné les personnes vers les structures de droits commun : Pôle Emploi, CAP Emploi pour les personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé, La Maison de l'emploi etc… et nous avons proposé différents modes de soutien « sur mesure » qui a porté ses fruits :

- Conseil et accompagnement individualisé : nous prenons le temps de faire cheminer la personne sur ses choix professionnels : quelles sont mes priorités ? qu'est ce qui est important dans ma vie ? quelle énergie puis je mobiliser en ce moment, demain ? Comment je me projète dans l'avenir ? Toutes ces questions sont importantes et nous insistons auprès des personnes que nous soutenons de prendre ce temps nécessaire pour maturer un projet durable et qui corresponde à ses aspirations et possibilités d'action réelles. Après cette étape de réflexion partagée avec toute l'équipe (bénévole, service civique, travailleur social et membres de la direction), nous dessinons avec elle le maillage des différents acteurs des réseaux que nous pouvons activer.
- Accompagner les personnes vers les acteurs de la formation et de l'emploi, permet aux personnes de se sentir plus en confiance. S'appuyer aussi sur l'énergie de petits groupes permet aux personnes de passer à l'action plus facilement.
  A Nantes par exemple, nous avons accompagné plusieurs personnes vers des actions comme les « forum métiers », qui ont pu permettre d'ouvrir de nouveaux horizons à certains et à d'autres des pistes d'emploi.
- Mobilisation des réseaux de mécènes
  Au-delà des structures intermédiaires qui ont aidé deux personnes cette année à retrouver un emploi, Toit A Moi a la chance de partager son quotidien avec des chefs d'entreprises impliqués et engagés ainsi qu'avec un réseau de bénévoles qui ont à cœur de pouvoir être solidaires dans le domaine de l'emploi.
  Denis Castin œuvre chaque jour pour favoriser des passerelles entre des employeurs et des personnes accompagnées fragiles mais qui ont toutes envie d'accéder à une autonomie financière.
  Ainsi, tout au long de l'année, ensemble, direction, équipe accompagnement, bénévoles, nous cherchons des solutions, des chemins qui pourraient conduire à l'emploi. C'est beaucoup d'énergie, beaucoup de temps, parfois des prises de risques mais les résultats sont là :

Cette synergie d'action a permis d'avoir en 2016 un taux record d'accès à la formation et à l'emploi :

A Nantes en 2016,
Sur 15 adultes accompagnés,

6 personnes ont travaillé en CDD

2 personnes ont signé un CDI

1 personne a entamé une formation rémunérée diplômante

A la Ferté S/Jouarre

Sur les 4 personnes accompagnées

2 se sont engagées dans des formations rémunérées diplômantes

Sur les deux antennes,

- O. a pu travailler pendant deux ans dans une entreprise qui lui a créé un poste adapté à son état de santé
- M. a été coaché pendant plusieurs mois par un bénévole et est finalement sorti de son statut d'homme de ménage pour aller vers un emploi plus gratifiant pour lui. Il travaille en CDI dans une crêperie où il occupe un poste polyvalent. Une chance pour lui qui apprend le français !
- M. a trouvé une formation diplômante rémunérée, proche du champ professionnel de sa formation initiale réalisée en Afrique
- M. a terminé sa formation dans le domaine de la sécurité et a une promesse d'embauche pour l'aéroport de Nantes.
- Après une longue période où nous avons accueilli N comme bénévole administrative à Toit A Moi, un mécène de Toit A Moi lui a proposé un CDD lui garantissant un revenu fixe, ce qu'elle n'avait pas connu depuis son arrivée en France.
- B. a participé à des actions collectives auprès des structures intermédiaires, ce qui a considérablement renforcé sa confiance en elle. Elle a trouvé elle-même un CDI comme femme de chambre.
- Y. reconnue travailleuse handicapée s'est engagée dans une formation en informatique après une période de bénévolat au sein de Toit A Moi.

Si nous nous mobilisons toutes et tous, nous devons continuer nos efforts car nous constatons que l'accès à l'emploi des plus fragiles reste toujours complexe. L'instabilité personnelle des personnes que nous accompagnons freine parfois l'accès à un emploi durable. Aussi, nous cherchons également à minimiser l'accès aux emplois qui fragilisent et majorent les problèmes de santé des personnes accueillies, souvent cantonnées à des emplois avec un faible pouvoir décisionnaire, ce qui ne renforce pas l'estime de soi.

➢ LA SANTE

L'espérance de vie des personnes vivant dans la rue est réduite de moitié par rapport à la moyenne des français. Si les personnes que nous accueillons n'ont pas toutes vécu sans abri, elles ont toutes été exposées à des souffrances physiques, psychologiques, arrivent souvent dans leur logement avec de nombreux problèmes de santé.

Survivre dans la rue, vivre dans les centres d'hébergement d'urgence, s'adapter à des ruptures d'hébergements permanentes, soumet la personne à des pratiques de surexpositions du corps, nous le savons tous. Les traumatismes anciens, les violences subies, le manque de sommeil, une alimentation anarchique conduisent les femmes et les hommes que nous accueillons à s'adapter à leur souffrance et à ne consulter un médecin que lorsque la maladie est déclarée. La prise d'alcool vient compliquer nos accueils et nos orientations car elle banalise tout, annihile toutes réalités et il faut beaucoup de temps parfois pour amener une personne à rencontrer un soignant.

Toit A Moi est amené à être en lien étroit avec les structures de soins (CHU) et auprès de structures spécialisées, en particulier les services de psychiatrie et d'addictologie.

En 2016,

- 2 femmes ont été hospitalisées pour des séjours dépassants deux mois. Ces deux hospitalisations étaient liées à des pathologies liées à une dépendance à l'alcool.
- 5 adultes porteurs du VIH ont été fait l'objet d'un suivi régulier
- un enfant de 5 ans, souffrant d'une lourde pathologie a nécessité un dispositif médical au domicile quotidien.

Pour deux personnes accompagnées à Nantes, une mobilisation de toute l'équipe pendant plusieurs mois a été nécessaire pour permettre l'accès aux soins. Des visites à domiciles quotidiennes ont dû être mise en place pour éviter des mises en danger.

Plus globalement, nous constatons que la santé, relégué au second plan dans la rue est remis systématiquement au premier plan quand nous accompagnons les personnes car nous savons que c'est le point de départ pour un nouveau cap. Pas de projet possible sans une meilleure santé, pas de projection possible sans un diagnostic sur des symptômes récurrents, pas de travail possible sur l'estime de soi si le corps souffre au quotidien…

Comme en 2015, nous avons donné priorité à une meilleure alimentation pour chaque personne accompagnée. (CF actions collectives Page ..) Quel sens pouvons-nous donner en effet au relogement, à l'accompagnement si la personne ne mange pas à sa faim ? Et c'est pourtant ce que nous disent toutes les personnes que nous accueillons : nous ne mangeons pas à notre faim, nous mangeons un repas sur deux, sur trois.

La santé mentale reste aussi une de nos priorités.

Comme les chiffres l'indiquent, un grand nombre de personnes accueillies à Toit A moi souffre de troubles psychiques. Peu d'entre elles consultent un psychologue ou un psychiatre, par peur très souvent. Nous savons que chaque action que nous mettons en place à l'association peut être thérapeutique pour lutter contre le sentiment d'isolement, l'anxiété, mais cela ne compense aucunement un suivi pour des troubles plus envahissant comme la dépression, très présente parmi les personnes accueillies.

La lutte contre toutes les formes de violences

Parmi les personnes accompagnées, un grand nombre ont exprimé avoir fait l'objet de violences au cours de leur enfance ou de leur adolescence : viols, actes de tortures, rapports humiliants. La prise en charge de ces différents traumatismes reste une de nos priorités. Une grande disponibilité auprès de la personne pour établir un lien de confiance, une écoute active, permettent au fil des mois de tisser un début d'ouverture vers une prise en charge spécialisée, une volonté de réparation, un processus qui on le sait reste très long.

Une prise en compte du bien-être de chacun

Comme le stipule la charte d'Otawa, l'accès à un bien-être global devrait être un droit pour toutes et tous.

Nous avons proposé en 2016, différentes actions autour du bien-être. Ces expériences nous ont convaincus que ces programmes liés au bien-être corporel sont un préambule nécessaire à tout projet de vie.

En 2016 nous avons proposé et financé des temps de relaxation et des programmes de « récupération corporelle » : SPA, massages, séances de Feldenkrais, ateliers sensoriels. Nous souhaitons pour 2017, développer ces actions et les intégrer à nos programmes d'actions prioritaires afin qu'elles puissent produire les effets escomptés : se reconnecter à de la bienveillance à travers de la bientraitance, retrouver des sensations corporelles afin de regagner progressivement de l'estime de soi, un regard sur soi plus indulgent également.

La collaboration avec une socio-esthéticienne et d'autres partenaires sera développé.

➢ L'ADMINISTRATIF, L'ACCÈS AUX DROITS, LA JUSTICE

Au cours de l'année 2016, nous avons accompagné quotidiennement des personnes dans des problématiques administratives et de questions spécifiques liées à l'accès aux droits, à la Justice.

- Toit A Moi collabore avec des associations partenaires et des travailleurs sociaux de secteur pour toutes les problématiques liées aux ouvertures de droits sociaux : assistante sociale de secteur notamment.
  Toit A Moi n'ayant pas vocation à traiter ces problématiques, nous suivons cependant de très près l'accès aux droits de chaque personne qui sont par ailleurs très préoccupées par toutes ces questions qu'il faut surtout expliquer et rendre plus accessible : RSA, CAF, dossiers de surendettement.

- Les liens avec des avocats spécialisés (3 accompagnements en 2016) , des accompagnements suite à des convocations par les services de Police (2 en 2016) , le SPIP (1 en 2016) , restent minoritaires dans nos accompagnements.
  Toit A Moi collabore avec des associations partenaires et des travailleurs sociaux de secteur pour toutes les problématiques liées à la Justice.

  4 accompagnements liés à des suivi ou des demandes de régularisations sur le territoire français continuent cependant à mobiliser du temps et de l'énergie car les situations sont parfois complexes. Des bénévoles juristes ou avocats spécialisés pourront certainement nous aider en 2017 !

DE NOUVELLES ACTIONS COLLECTIVES en 2016

à **Nantes**

- Vers une meilleure alimentation : l'Epicerie solidaire, Les ateliers cuisine

Différents facteurs engendrent chez l'ensemble des familles accompagnées une alimentation qui est de basse qualité à très mauvaise qualité, au regard des Apports Nutrionnels Conseillés (définis par l'ANSES chaque année).

Plusieurs facteurs entrent en jeu :

- La vulnérabilité des personnes liée à leurs pathologies, qui entraînent des carences
- La précarité des revenus : l'instabilité et/ou l'absence de ressources = problème de diversification alimentaire = carences.
  Cette équation peut à terme entraîner des problèmes de santé, surtout auprès des enfants en bas âge et auprès des personnes avec un système immunitaire fragile.
- Les facteurs psychologiques (expression d'une souffrance à travers l'alimentation/ exemple l'anorexie)
- Le contexte familial (se préparer à manger seul et dîner seul)
- Le contexte culturel (rupture avec des habitudes alimentaires connues)

- Un passé d'errance qui a habitué le corps à des rythmes, des habitudes néfastes pour une bonne alimentation (repas sans heures fixes, junk food etc)
- Etc…

En 2016, nous avons mis en place une série d'actions pour faire face à cet enjeu qui est d'améliorer la qualité de l'alimentation pour tous :

- Mis en place une épicerie solidaire une semaine sur deux – en partenariat avec la Banque Alimentaire - : 200 colis alimentaires ont été distribués en 2016 (produits secs et frais)
- Nous avons renouvelé les appareils d'électro-ménager dans les appartements afin d'optimiser le stockage et la transformation des produits : achat de réfrigérateurs, de modes de cuisson adaptés, ustensiles etc
- Nous avons proposé des partages de repas et des temps conviviaux hebdomadaires afin de réapprendre à lier l'alimentation au plaisir d'être ensemble
- Deux stagiaires Conseillère en Economie Sociale et Familiale ont mis en place des outils pratiques pour soutenir les personnes accompagnées dans leur quotidien. Elles ont accompagné certaines personnes dans leur environnement afin de les conseiller : comment mieux faire ses courses, acheter des produits frais et de saison, comment les transformer facilement etc.

- Le soutien en français

  Nous savons que la bonne maîtrise du français, tant orale qu'écrite est un facteur d'intégration et d'insertion socio- professionnelle incontournable.

  Au cours de l'année 2016, nous avons identifié des difficultés importantes à lire et écrire le français chez certaines personnes accompagnées, ce qui freinait leur recherche d'emploi ou les cantonnait à un travail physique et de faible niveau décisionnel (perte d'estime de soi).

  TOIT A MOI a choisi de proposer les services d'une Formatrice en Langues Etrangères qui a dispensé chaque semaine des cours d'alphabétisation auprès de 6 personnes en moyenne.

  Cette action a largement contribué à renforcer leur capacité à se mettre en action (plus d'aisance dans la compréhension de leur environnement, davantage d'assertivité dans le quotidien) : **les six personnes sont aujourd'hui en emploi et en formation**.

DES NOUVELLES ACTIONS COLLECTIVES à LA FERTE SOUS JOUARRE

L'aspect collectif de l'action Toit à Moi dans une antenne naissante, avec un nombre restreint de bénéficiaires (3 simultanément), est de ce fait bien modulé. La sociologie ne fait elle pas commencer la notion de 'groupe' à partir de 4 individus poursuivant un but commun ?

Soulignons que la location d'un local associatif depuis septembre 2016 donne 'un cœur' à Toit à Moi et permet d'envisager plus d'actions collectives afin de générer toujours davantage de liens entre les divers acteurs de Toit à Moi.

Parmi les actions à visée collective réalisée en 2016, citons : des repas ensemble chez l'un ou l'autre bénéficiaire, une participation à 'la Course des Héros' (avec entrainement !), du visionnage de films avec échanges, une participation de tous à l'organisation de l'événement de comm de décembre 2016 au théatre de la ville…

5 – LES ÉQUIPES BENEVOLES ET SALARIEES

2016 a été marqué par une forte cohésion d'équipe, une mobilisation de tous auprès des personnes accompagnées, membres de la direction, bénévoles, salariés.
Une meilleure communication, une méthodologie de travail renforcée a pu contribuer à rendre cette année pleine de richesse sur le plan humain.

- La mise en place de l'analyse des pratiques pour tous a pu permettre également de renforcer nos liens et une meilleur compréhension du rôle de chacun.
- Chaque mois, les chargées d'antenne de Toulouse et de la Ferté sous Jouarre sont venues rejoindre l'équipe nantaise pour deux jours de partage et de travail commun. Ces temps permettent aussi de nous enrichir les uns les autres et de participer à la diffusion de l'esprit Toit A Moi.
- Le partage quotidien avec les membres de la direction rendent nos échanges transparents et souvent créatifs.

L'équipe salariée :

En 2016

- A Nantes : L'équipe était formée de
  Une coordinatrice d'accompagnement social
  Une chargée d'accompagnement formée pendant plusieurs mois à Nantes pour aller à Toulouse et qui a démissionné
  Une chargée d'accompagnement recrutée en décembre et qui a démissionné
  Deux appuis en service civique
  Des stagiaires
- A la Ferté Sous Jouarre, une chargée d'accompagnement à temps plein
- A Toulouse, une chargée d'accompagnement à temps partiel

En 2016, les antennes de Nantes, de la Ferté et de Toulouse ont fonctionné avec un chargé d'accompagnement pour 3 à 5 personnes accompagnées, ce qui reste l'équation souhaitée par le projet associatif et les fondateurs de Toit A Moi, pour une qualité d'intervention maximale.

A Nantes, l'équipe a été renforcée en 2016 par l'embauche de deux services civiques pour les actions d'accompagnement et le soutien aux bénévoles et pour mener à bien l'ensemble des actions personnalisées et actions collectives. Quatre stagiaires sont venues renforcer cette équipe.

Afin de renforcer une harmonisation des pratiques au niveau national, les équipes salariées ont pu utiliser un nouvel outil méthodologique – le Process – déclinant l'ensemble de nos procédures et propre à rendre autonome dans sa pratique chaque accompagnant.

En 2016, nous avons accueilli 1 nouvelle et 1 nouveau bénévoles à La Ferté sous Jouarre !

6 – Les partenaires

Les prescripteurs

A Nantes, les partenaires prescripteurs restent assez identiques par rapport aux années précédentes : CHU, CHRS, Centre Hospitalier, Mission Locale, CCAS, CMS, associations spécialisées.

A La Ferté sous Jouarre, la liste des prescripteurs 'bien collaborants' s'affine et s'ajuste à chaque nouveau lancement de consultation. Ce sont principalement : CCAS de la Mairie et de 2 mairies avoisinantes, Maison des Solidarités, Centre Social du Pays Fertois, MECS d'une commune proche, Associations locales (Secours Populaire, Secours Catholique, Habitat et Humanisme, AIDEALE, ACSC)
A Toulouse, pour notre implantation en 2016 sur le territoire, des partenaires ont été rencontrés. Nous devons continuer nos actions d'échanges afin de mieux nous faire connaître localement.

7 – Analyse globale et perspectives 2017

L'accompagnement que nous avons proposé aux personnes en 2016 s'est enrichi de nouveaux outils qui contractualisent le soutien et participent à l'émergence d'un travail sur le développement du pouvoir d'agir de chaque personne : bilan approfondi, fiches mensuelles d'auto évaluation notamment.

Toit A Moi souhaite s'ajuster en permanence aux souhaits de la personne, en travaillant avec elle un projet de vie qui fasse sens pour elle. C'est par cette posture que Toit A Moi travaille les étapes de reconstruction de la personne, en partenariat avec les acteurs des champs médicaux et sociaux et toujours en accord avec la personne elle-même.

Ce travail au quotidien nécessite une mobilisation permanente de l'équipe d'accompagnement, salariés, services civiques, bénévoles, mais aussi une implication des dirigeants. C'est cette cohérence et cette cohésion de tous, qui sécurise la personne et assure un socle de confiance, un tremplin vers une réinsertion durable.

L'accompagnement au quotidien à Toit A Moi, ce sont aussi mille petites actions qui se déclinent autour de demandes et besoins très divers des personnes accompagnées et qui mobilisent bénévoles, équipe de direction et l'équipe d'accompagnement, mais aussi des mécènes et le soutien du Conseil d'Administration dans nos orientations.

C'est ce beau travail d'équipe qui permet que notre action ne s'essoufle pas au cours des mois et que chaque personne accueillie ressente une forte mobilisation autour d'elle et une implication de tous dans son souhait d'accéder à une vie plus digne.

Mais notre souhait d'innover, de créer avec la personne des actions qui peuvent faire rupture avec d'anciens schémas de souffrance est parfois freiné par la personne elle-même, qui peut brandir de fortes résistances au changement mais aussi par le quotidien de Toit A Moi. Au cours de l'année 2016, deux personnes, traversant des épisodes dépressifs majeurs et un recours quotidien à l'alcool, nous ont questionnées dans nos pratiques et nous ont fortement mobilisés, peut être au détriment d'autres personnes. En 2015, une personne souffrant de troubles psychiatriques nous avait également demandé un grand travail de soutien, d'écoute, d'ajustements quotidiens de nos pratiques. Mais nous constatons avec du recul que ce qui nous fragilise en apparence peut aussi nous renforcer dans nos actions. C'est en traversant AVEC la personne ces grands passages difficiles que nous apprenons à mieux les aider. Cet accompagnement devient alors un témoin d'engagement auprès de la personne la plus fragile qui se sent exister même dans sa souffrance.

Il est difficile parfois d'évaluer ce que nous construisons avec les plus fragiles. L'action de Loger la personne est un support essentiel mais qui peut être également le terreau de l'immobilisme si nous ne stimulons pas au quotidien la personne.

Nos perspectives pour 2017 devraient nous aider à concilier nos convictions, notre volonté d'aider les plus démunis et une recherche permanente autour de l'adhésion de la personne à notre projet associatif.

Nos vœux pour 2017 : Davantage de collaboration avec les richesses du tissu local et le développement des actions de bénévolat au niveau national devraient permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives et enrichir nos actions.

ANNEXE : TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Objectifs initiaux	Actions	Résultats attendus	Indicateurs	Outils
Loger	**Acheter appartement**	**Personnes logées**		
Accompagner au maintien dans le logement	- Visites au domicile - Actions pour s'approprier son environnement - Accompagner la personne dans son environnement élargi : le quartier, les services afin de travailler le sentiment d'intégration, de sécurisation	- Sentiment d'autonomie et d'intégration - Confiance en soi - Etre davantage dans la vie que dans la survie (rupture avec les habitudes de rue) - Prendre du plaisir à prendre soin de son environnement, de soi - Dépasser ses peurs Ou ses blocages	Visites régulières par les travailleurs sociaux sur la qualité de « tenue » du logement : hygiène, sécurité, capacité à vivre seul, à respecter le voisinage	Mise en place d'un contrat d'accompagnement lié au logement Respect des clauses de la convention d'occupation
Accompagner au rebond ou « nouveau projet de vie »	- **Créer de la confiance et sécuriser : entretiens individuels : informer/conseiller/orienter et actions collectives : intégrer la personne** - **Apprendre à re- vivre seul, à se faire confiance, à mieux se connaître** - **Accompagner les priorités de la personne** - **Définir un plan d'action avec la personne à court**	La personne est stimulée et a le sentiment d'« exister » à nouveau : son regard change sur elle-même et sur les autres La personne redevient actrice de sa vie La personne se replace dans le temps et dans son parcours de vie Elle peut se projeter car elle est en sécurité et	<u>En interne</u> Bilan approfondi semestriel Autoévaluation mensuelle Evaluation continue par les travailleurs sociaux vers les différentes étapes d'autonomisation <u>En externe</u> Collaboration avec les	Mise en place d'un livret d'accompagnement personnalisé Bilan personnalisé Fiche mensuelle d'accompagnement Contractualisation de certains projets

	et moyen terme - **Faire prendre conscience des progrès** - **Ajuster les actions au rythme de la personne, selon son désir et ses capacités d'évolution** - **Accompagner vers une plus grande autonomie** - **Renforcer les actions d'ancrage dans le quotidien** - **Asseoir la sécurité économique** - **Aider à pérenniser les liens sociaux**	commence à mobiliser de l'énergie pour construire un projet de vie La personne retrouve de la dignité et de l'estime dans un cadre de bienveillance et de non jugement La personne peut reprendre goût à l'autonomie, à la vie en général en acceptant les principes de réalité	partenaires, acteurs du champ médico-social qui soutiennent la personne Evaluation et analyse des changements par des tiers	
Créer du lien social	**Mise en place d'actions individuelles et collectives avec des bénévoles** **Actions collectives et temps conviviaux avec l'ensemble des personnes accompagnées**	**Des relations se tissent petit à petit avec des personnes non exclues** **Un regard plus apaisé et de non jugement porté sur soi et sur les autres**	Les personnes sont autonomes dans leurs relations avec les bénévoles et créent les liens elles—mêmes	- Sorties individuelles et collectives - Ateliers d'expression, cuisine collective, jeux, sport etc